



**DESSINONS
NOTRE TERRITOIRE**



**PARTICIPEZ
AUX PERMANENCES
PLUi ET RLPI**

sur rendez-vous au
03 85 94 21 47

EXPRIMEZ-VOUS !



PLUS D'INFOS :
www.legrandchalon.fr/fr/vie-pratique/urbanisme.html



RÉVISION DU PLU

Le Grand Chalons a lancé en 2019 la révision générale de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) afin qu'il couvre les 51 communes de l'agglomération. L'objectif est d'élaborer le PLUi pour les communes de la Vallée de la Dheune et d'ajuster le PLUi en vigueur sur les 37 autres communes.

Le PLUi permet notamment de définir les secteurs constructibles pour répondre aux besoins du territoire, les secteurs à préserver et fixe les règles de construction.

ÉLABORATION DU RLPi

Le Grand Chalons élabore son Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) sur les 51 communes de l'Agglomération afin de valoriser le cadre de vie et les paysages. Une démarche essentielle qui doit fixer les règles à respecter pour l'installation des publicités, enseignes et pré-enseignes.

Des réunions publiques et des permanences sont organisées sur la révision du PLUi et l'élaboration du RLPi. Il s'agit de présenter lors des réunions les démarches, les stratégies poursuivies et leur mise en œuvre à travers le zonage et le règlement de manière générale. Lors des permanences, vous pourrez échanger avec l' élu en charge du dossier sur votre situation personnelle ou tout autre sujet particulier.



RÉUNIONS PUBLIQUES à 19h30
accès libre

12 novembre 2020
Saint-Loup-Géanges - salle polyvalente Alain Carillon

18 novembre 2020
Chalon-sur-Saône - Grand Chalons du Colisée

23 novembre 2020
Saint-Léger-sur-Dheune - salle Pierre Chamagne

ANNULÉES



Permanences sur rendez-vous au 03 85 94 21 47

20 novembre 2020
Saint-Léger-sur-Dheune de 10h à 13h

26 novembre 2020
Saint-Loup-Géanges de 16h à 19h

1^{er} décembre 2020
Saint-Loup-Géanges de 10h à 13h

7 décembre 2020
Hôtel d'agglomération du Grand Chalons de 16h à 19h

10 décembre 2020
Hôtel d'agglomération du Grand Chalons de 10h à 13h

16 décembre 2020
Saint-Léger-sur-Dheune de 16h à 19h

